

LE QUOTIDIEN DU CONGRÈS EN

Édition spéciale
de Nouvelles CSN

29 mars 1985

montréal



COMPTAGE OFFICIEUX:
2,000



Un congrès... coloré!

On ne sait pas encore si ce Congrès spécial va nous amener jusqu'à «vivre autrement», comme on a commencé à en parler l'an dernier, mais en tous les cas, des efforts ont été faits pour que le Congrès, lui, soit différent.

Ce qui frappe d'abord, c'est la couleur. Bien sûr, on a toujours eu des congressistes coloré-e-s (en apparence vestimentaire et en ...discours!), mais des salles avec de grandes draperies et des banderoles thématiques multicolores (dont le merveilleux vert pomme de la santé-sécurité pour que l'on oublie pas que c'est le printemps - merci Andrée...), ça c'est du nouveau. Jusqu'au thème du Congrès qui nous est présenté comme un bâton de Life Savers «mêlangés»...

Et que dire des docu-

ments du Congrès lui-même: des présentations originales... et aussi colorées.

Autre changement remarqué (et même applaudi!), le président a **résumé** le rapport de l'exécutif plutôt que de le lire en entier. Ceux qui appréhendaient une autre «messe papale» de trois heures en ont donc été quittes pour un tout petit service d'une heure, mais «bien tassé».

Et enfin, le summum de la nouveauté: du théâtre! Du théâtre d'animation et avec un contenu approprié au thème du Congrès, bien sûr, mais ça vaut bien le théâtre d'improvisation du PQ... non? Et puis, cela nous a permis de découvrir que notre camarade du Service de l'information Jean-Noël Bilodeau avait des talents de comédien cachés... et une bonne voix!

La bienvenue du Conseil central



C'est la présidente du Conseil central de Québec, la camarade Nicole Madore, qui a souhaité la bienvenue aux quelques 2000 délégué-e-s, invité-e-s et salarié-e-s présents à l'ouverture du congrès spécial.

«C'est à travers la lutte pour l'emploi que nous pouvons développer les alliances les plus larges et les plus solides, mettre en lumière les problèmes qui nous sont communs», a-t-elle rappelé.

«Il faut se resituer dans la présente conjoncture, mais il faut puiser dans notre héritage pour clarifier la direction et les moyens de notre action», a dit Nicole.



Où se joue l'avenir?

«Où donc se joue l'avenir?», a demandé dans son discours d'ouverture le président de la CSN, Gérald Larose, en identifiant dès les débuts ce qui apparaît à l'exécutif comme les grands axes de réflexion et d'action pour les prochaines années.

Ces grands axes, ce sont l'emploi, le renforcement et la défense de nos outils collectifs, le mieux-vivre et l'exigence de faire peser du côté des jeunes le poids de notre organisation, pour que la société leur fasse une place.

C'est l'image d'un «Québec réel» que le président a brossée dans son intervention. Un Québec réel où le chômage, l'inquiétude, les emplois précaires sont très présents et dans lequel le patronat «sous l'oeil complaisant de la classe politique, ne cesse de frapper à grands

coups pour affaiblir les quelques outils collectifs que nous nous sommes donnés depuis les 25 dernières années». «C'est ce filet minimum, sans lequel la situation du monde ordinaire serait encore plus dramatique, que remet en question la droite», a soutenu le président.

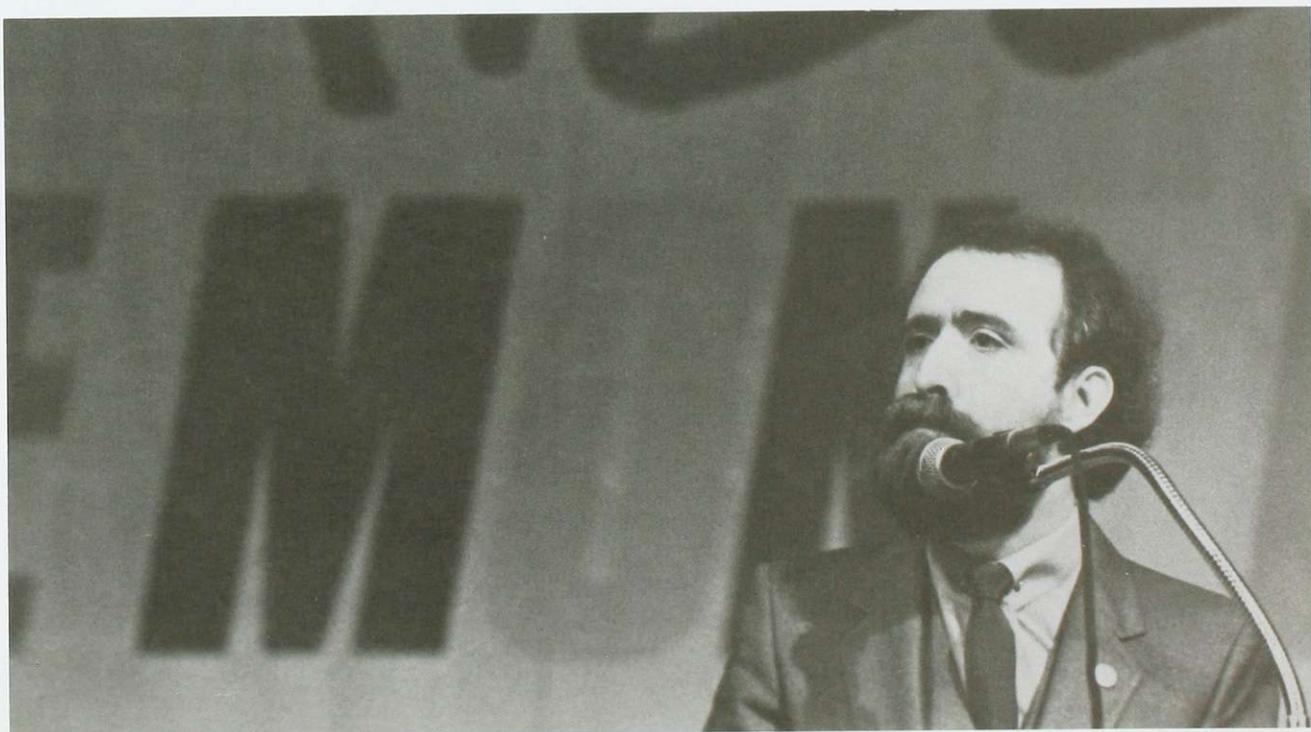
Il a affirmé que travailler à un projet de société autrement que sous la forme d'un rêve «consistait à combattre au quotidien pour l'emploi, à redéfinir avec nos alliés nos lieux de solidarité, à défendre nos outils collectifs contre les attaques patronales, à se mettre résolument à l'oeuvre pour la construction d'un mieux-vivre où de nouveaux droits seront à conquérir, y compris celui à l'expérimentation».

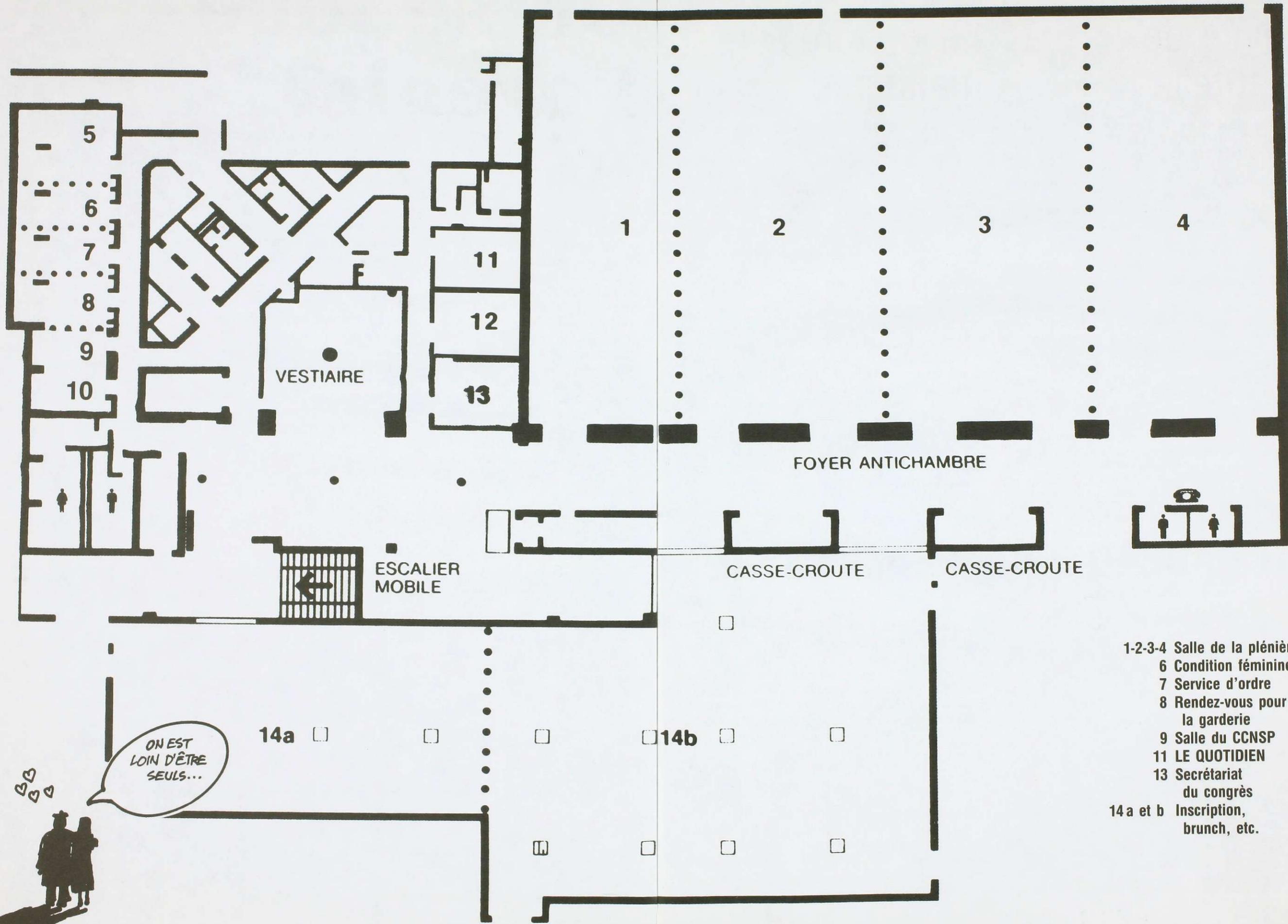
«Nous faisons oeuvre utile, sociale, socialiste en

précisant nos objectifs, en donnant à notre action syndicale toute sa dimension politique», a-t-il ajouté, précisant qu'il importait de se saisir des choix qui seront déterminés pour y travailler de manière systématique, «pour les déplier dans le temps», pour reprendre son expression.

Le président a insisté sur la situation faite aux femmes dans la conjoncture actuelle: elles chôment davantage, sont les premières à perdre leur emploi, les plus durement touchées quand les services collectifs, les réseaux publics sont attaqués et réduits.

«Où se joue l'avenir?», a demandé Gérald Larose. «Au quotidien, un quotidien qu'il faut investir, et en premier lieu au travail, où nous devons faire reculer les droits de gérance».





ON EST LOIN D'ÊTRE SEULS...

- 1-2-3-4 Salle de la plénière
- 6 Condition féminine
- 7 Service d'ordre
- 8 Rendez-vous pour la garderie
- 9 Salle du CCNSP
- 11 LE QUOTIDIEN
- 13 Secrétariat du congrès
- 14 a et b Inscription, brunch, etc.

Levée de la tutelle

«Je ne crois pas que la tutelle ait déjà eu sa raison d'être! C'est plus la CTCUM qui était en tutelle que le syndicat car depuis plusieurs années elle avait adopté une attitude provocatrice».

C'est là le commentaire fait hier par le président du Syndicat des employé-e-s de l'entretien de la CTCUM (CSN), Ghislain Girard, lors de l'annonce par le ministre du Travail, Reynald Fréchette, de la levée de la tutelle de ce syndicat, tutelle qui durait deux ans.

Le président du syndicat a également déclaré: «La tutelle avait tous les pouvoirs, dont ceux de destituer un exécutif syndical et de renier les décisions

votées en assemblée générale. Et c'est ça qu'on dénonce, c'est une atteinte à la démocratie et à l'autonomie syndicale».

«Et au chapitre de la démocratie, ajoute Ghislain Girard, nous n'avons pas de leçons à recevoir du gouvernement».

Si depuis deux ans les tuteurs du Syndicat CSN de la CTCUM n'ont pas intervenu dans la vie syndicale et autorisaient les dépenses du syndicat c'est, selon le président du syndicat «révélateur qu'ils n'avaient rien à reprocher au syndicat».

«La levée de la tutelle, conclut Ghislain Girard, c'est la reconnaissance de nos véritables droits».

Le congrès manifeste

Le congrès de la CSN s'est déplacé hier soir devant l'Assemblée nationale pour dire au ministre du Travail, Reynald Fréchette, qu'il rejetait toujours son projet de loi 42 qui modifie à la baisse le régime d'indemnisation en cas d'accidents ou de maladies dus à l'organisation du travail.

La CSN et la Coalition contre le projet de loi 42 sont unanimes à affirmer que le projet de loi 42 abolit la rente à vie et le troque contre un montant forfaitaire nettement inférieur.

D'autre part, la CSN et la Coalition dénoncent également le fait que le projet de loi 42 élimine le seul tribunal d'appel pour les travailleurs et les travailleuses insatisfaits d'une décision de la CSST, soit la Commission des affaires sociales (la CAS).

Enfin, rappelons que cette semaine la Coalition contre le projet de loi 42 s'est dite étonnée de la prise de position de la FTQ qui, par l'entremise de son président, Louis Laberge et de son secrétaire général, Fernand Daoust, ont demandé au gouvernement l'adoption de ce projet de loi.

UN CADEAU POUR LE MINISTRE



Les porte-parole syndicaux de l'ensemble des travailleurs de la construction membres de la CSN au Québec ont gravi ce matin la colline parlementaire à Québec pour offrir au ministre du Travail, M. Reynald Fréchette, un immense «cadeau» de huit pieds de haut: une boîte sur laquelle était illustrée une main pigeant 7 millions de dollars dans le fonds de pension des travailleurs de cette industrie, pour le transférer au régime déficitaire des assurances collectives.

Les membres de la CSN-Construction, consultés à l'occasion de 55 assemblées générales, s'opposent à ce transfert et cela même s'il a été effectué avec l'accord de la CSD, de la FTQ-Construction, de l'INTER ainsi que des représentants des contracteurs, l'Association des entrepreneurs en construction du Québec (AECQ) lors d'une rencontre au comité mixte de l'industrie de la construction.

LE GOUVERNEMENT VA AGIR UNILATÉRALEMENT

Le Gouvernement va bientôt déposer à l'Assemblée Nationale le projet de loi tant attendu sur le régime de négociation dans le secteur public. Très bientôt, c'est-à-dire d'ici quelques semaines.

«C'est pratiquement officiel, nous a dit Monique Simard,



responsable du dossier à la CSN, le Gouvernement va nous imposer unilatéralement le nouveau mode de négociation».

Cela confirme l'attitude que le Gouvernement affiche depuis le début de cette opération: refus de discuter au fond, préférence pour sa «ligne juste» plutôt que le dialogue. «Mercredi soir dernier, ajoute Monique Simard, il nous a dit qu'il était trop tard, que le temps des rencontres techniques était passé, qu'on se reverrait maintenant lors de rencontres politiques, où le projet de loi nous sera expliqué. Mais depuis le début, il refuse de nous rencontrer, d'entreprendre une discussion sérieuse».

En clair, cela signifie qu'il va falloir se battre contre une loi qui ne va pas dans le sens de nos intérêts syndicaux, non seulement du secteur public, mais de toutes les travailleuses et travailleurs. Qu'il va

falloir se mobiliser, s'opposer de toutes nos forces. «Des projets de loi ont déjà été modifiés ou retirés après des protestations et des actions syndicales, pourquoi pas celui-là?», se demande la vice-présidente responsable du dossier.

Un appel à toute la Centrale

Du même souffle, Monique Simard fait un rapprochement entre le thème du Congrès et ce qui confronte le secteur public. «Nous sommes en congrès parce que notre société traverse une crise profonde: nous faisons face à une remise en question importante et au démantèlement des outils collectifs qu'on s'est donnés, dont les syndicats. Le Gouvernement

et le patronat tentent de récolter les fruits de leur guerre idéologique, par laquelle ils minent notre crédibilité depuis plusieurs années déjà.

«Le mouvement syndical doit être à l'avant des changements, pas à leur remorque. S'il y a du monde dans la société qui doit continuellement remettre en question les valeurs, les moyens, les méthodes, les pratiques et les stratégies, c'est bien nous du mouvement syndical. Si on reste accroché dans le temps, on est perdu. Notre force, c'est la réalité.

Le contenu prévisible de cette nouvelle loi

Ni le Quotidien du Congrès ni la vice-présidente de la CSN n'ont de primeurs sur le contenu de cette loi, mais à partir de l'avant-projet et des diverses rencontres entre la Coalition syndicale et le Gouvernement, et principalement la dernière en date du 15 mars, nous pouvons en dresser un bref portrait.

sur la rémunération: seule la première année de convention serait négociable, les deux autres étant décrétées sur la base des données fournies par l'Institut de recherche sur la rémunération (à créer).

sur la décentralisation: point central de toutes les discussions, la décentralisation demeure le point le plus confus et, selon les dernières informations reçues, s'appliquerait différemment dans les affaires sociales et en éducation.

Les affaires sociales seraient subdivisées en cinq sous-secteurs et les conventions négociées sous-secteur par sous-secteur (centres hospitaliers, centres d'accueil, etc.). Finie la table provinciale de négociation telle qu'elle existe depuis 20 ans.

En éducation, les enseignant-e-s se verraient imposer la négociation locale, sans droit de grève, à partir d'une liste de sujets inscrits dans la loi. À défaut d'entente au niveau local, ce serait les décrets qui continueraient à s'appliquer. En ce qui concerne les autres salarié-e-s du secteur de l'éducation, il y a peu de précisions mais il semble que ce serait des mécanismes d'aménagement locaux tel que dans les affaires sociales qui s'appliqueraient.

sur le droit de grève: là, la position du Gouvernement est claire: il veut diminuer l'exercice du droit de grève le plus possible, le rendre symbolique. Il ne perçoit pas notre proposition de code d'éthique comme une solution valable.

PARILLADA

LES ELLES COUPÉES

Voilà le titre d'une production vidéo du Comité de coordination des négociations du secteur public, qui sera diffusé le samedi 30 mars, à l'ajournement de 13 heures. Une occasion à ne pas manquer d'en savoir plus sur les conditions de travail dans le secteur public.

SOIRÉE RÉCRÉATIVE

Samedi soir, on vous conseille la soirée récréative organisée par la CSN, qui se tiendra à partir de neuf heures dans la grande salle du congrès. Au programme: Pierre Verville, le petit comique qui se prend pour le frère de Gilles Villeneuve et une disco-mobilité animée par Normand Dubé, un ex-travailleur de Menasco. À ne pas manquer: ça va swigner. L'entrée est gratuite et le pourboire est compris dans le prix des consommations.

UN BRUNCH CSN

Le congrès se termine dimanche à 13 heures et recommence à 13:01 heures avec un brunch **avec le monde**. Les billets seront en vente jusqu'à samedi midi dans le grand corridor, au kiosque d'information, au coût de 8 \$. Les frais de la musique seront assurés par le quatuor à cordes des jeunes étudiants du Conservatoire de musique du Québec.

«AUDIO-VISUELS»

Le 30 mars, il y aura beaucoup d'activités dans le corridor... Projection du dernier film de Sophie Bissonnette sur les changements technologiques, qui a pour titre: Quel numéro? What number? Également projection d'un diaporama sur les principales manifestations syndicales depuis 1980, une réalisation de Clairmont Bergeron, Michel Crête, Jean Desaulniers, Huguette Doucet, Hélène Lemieux et Marcel Simard. Enfin, on pourra assister, dans la salle du CCNSP, à la présentation d'un vidéo sur la commission parlementaire portant sur l'avant-projet de loi du ministre Clair.

FAITS DIVERS

Le Quotidien, c'est votre journal. Si vous avez des informations à faire passer, n'hésitez pas à venir nous voir. On est ouverts. (# 11, sur le plan)

ATTENTION LES JEUNES!

Tous les jeunes de moins de 26 ans présents au congrès sont convoqués à une réunion organisée par le Comité Jeunes de la CSN qui se tiendra samedi, à l'ajournement du midi à la salle Place Québec, (14B sur le plan des pages 4 et 5). Malgré toutes les recherches faites par les journalistes du Quotidien, il a été impossible de savoir le contenu de cette réunion. Par ailleurs, Le Quotidien recherche désespérément un jeune ou une jeune journaliste de moins de 26 ans pour couvrir l'événement. Les intéressé-e-s, en autant qu'ils remplissent l'exigence minimale, peuvent faire acte de candidature à la salle de nouvelles du Quotidien. (# 11, sur le plan).

CONDITION FÉMININE

Au local de la condition féminine, aujourd'hui à 14 heures, sur l'heure du lunch, il y aura projection d'un vidéo sur la santé des femmes, dont le titre est « Juste pour me calmer ». C'est définitivement le local le plus au bouffe pour la décoration. On leur décerne le premier prix. Il y a, entre autres, des sérigraphies, des banderolles, un panneau à graffiti, du monde pour discuter. Génez-vous pas pour y aller. On vous attend. (#6, sur le plan).

MESSAGES, URGENCES, ETC.

À l'entrée, il y a un kiosque d'information pour les petits problèmes du genre objets perdus. Demander Huguette Doucet... celle qui, hier, avait un gilet vert. À l'arrière du kiosque d'information, il y a un grand panneau pour les messages téléphoniques. Consultez-le à l'occasion... il y en a peut-être un pour vous.

CIGARETTES

Prière de ne pas fumer dans la partie avant des autobus, des avions, des ateliers, de la salle de délibérations du congrès. Le message est-il assez clair? L'an prochain, il est prévu que des ateliers seront réservés pour les non-fumeurs-euses.

LE MACARON

Il y aura en tout et partout un seul macaron vendu durant le congrès. Son coût: 10 \$. Les bénéfices seront partagés par l'ensemble des grévistes et lock-outés de la centrale. Par ailleurs, il y aura des tables d'information tenues par certains syndicats en conflit. Ils et elles ont des choses à vous dire.